

Annexe I

Académies de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique - Baccalauréat général - session normale 2012

Compte tenu du décalage horaire, les épreuves débuteront en Guyane une demi-heure après l'horaire indiqué.

Dates	Série économique et sociale	Série littéraire	Série scientifique
Jeudi 14 juin	Philosophie 8 h - 12 h	Philosophie 8 h - 12 h	Philosophie 8 h - 12 h
Vendredi 15 juin	Histoire-géographie 8 h - 12 h Sciences ou enseignement scientifique (1) 14 h - 15 h 30	Histoire-géographie 8 h - 12 h Sciences ou enseignement scientifique (1) 14 h - 15 h 30	Histoire-géographie 8 h - 12 h Histoire-géographie (élèves de 1ère) (2) 13 h 30 - 17 h 30
Lundi 18 juin	Français (élèves de 1ère) 8 h - 12 h Français * 13 h 30 - 17 h 30	Français et littérature (élèves de 1ère) 8 h - 12 h Français et littérature * 13 h 30 - 17 h 30	Français (élèves de 1ère) 8 h - 12 h Français * 13 h 30 - 17 h 30
Mardi 19 juin	Mathématiques 8 h - 11 h	Mathématiques 8 h - 11 h Latin 14 h - 17 h	Mathématiques 8 h - 12 h
Mercredi 20 juin	LV1 8 h - 11 h	LV1 8 h - 11 h Littérature 14 h - 16 h	LV1 8 h - 11 h Physique-chimie 13 h 30 - 17 h
Jeudi 21 juin	Sciences économiques et sociales 8 h - 12 h ou 13 h (spécialité)	LV2 étrangère 8 h - 11 h ou LV2 régionale 8 h - 11 h Mathématiques-informatique (1) 14 h - 15 h 30	LV2 étrangère 8 h - 10 h ou LV2 régionale 8 h - 10 h
Vendredi 22 juin		Arts (épreuve écrite) 8 h - 11 h 30 Grec ancien 8 h - 11 h	Sciences de la vie et de la Terre ou biologie-écologie 8 h - 11 h 30 Sciences de l'ingénieur 8 h - 12 h

* Pour les candidats autorisés à subir à la session 2012 de l'examen toutes les épreuves y compris les épreuves anticipées, sous réserve de ne pas avoir subi celles-ci l'année précédente.

(1) Uniquement pour les candidats qui sont autorisés à subir en 2012 toutes les épreuves de l'examen, y compris les épreuves anticipées sous réserve de ne pas avoir subi celles-ci l'année précédente.

(2) Pour tous les candidats concernés, à l'exception des élèves de la section binationale Bachibac.

Annexe II
Académie de La Réunion - Baccalauréat général - session normale 2012

Dates	Série économique et sociale	Série littéraire	Série scientifique
Lundi 18 juin	Philosophie 8 h - 12 h	Philosophie 8 h - 12 h Littérature 16 h - 18 h	Philosophie 8 h - 12 h
Mardi 19 juin	Histoire-géographie 10 h - 14 h	Histoire-géographie 10 h - 14 h Mathématiques - informatique (1) 16 h - 17 h 30	Histoire-géographie (épreuve terminale) 10 h - 14 h Histoire-géographie (épreuve anticipée) (2) 16 h - 20 h
Mercredi 20 juin	Français * 10 h - 14 h LV1 16 h - 19 h	Français et littérature * 10 h - 14 h LV1 16 h - 19 h	Français * 10 h - 14 h LV1 16 h - 19 h
Jeudi 21 juin	Sciences économiques et sociales 10 h - 14 h ou 15 h (spécialité)	Latin 10 h - 13 h LV2 étrangère 16 h - 19 h ou LV2 régionale 16 h - 19 h	Mathématiques 10 h - 14 h LV2 étrangère 16 h - 18 h ou LV2 régionale 16 h - 18 h
Vendredi 22 juin	Sciences ou enseignement scientifique (1) 10 h - 11 h 30 Mathématiques 16 h - 19 h	Sciences ou enseignement scientifique (1) 10 h - 11 h 30 Arts (épreuve écrite) : 16 h - 19 h 30 Grec ancien 16 h - 19 h Mathématiques 16 h - 19 h	Physique-chimie 10 h - 13 h 30 Sciences de la vie et de la Terre 16 h - 19 h 30 Biologie - écologie 16 h - 19 h 30 Sciences de l'ingénieur 16 h - 20 h

* Pour les candidats autorisés à subir à la session 2012 de l'examen toutes les épreuves y compris les épreuves anticipées, sous réserve de ne pas avoir subi celles-ci l'année précédente et les candidats scolarisés en première durant la présente année scolaire.

(1) Uniquement pour les candidats qui sont autorisés à subir à la session 2012 de l'examen toutes les épreuves, y compris les épreuves anticipées, sous réserve de ne pas avoir subi celles-ci l'année précédente (cf. article 3 de l'arrêté du 15 septembre 1993 modifié relatif aux épreuves anticipées du baccalauréat général et technologique)

(2) Pour tous les candidats concernés, à l'exception des élèves des sections internationales dans une langue autre que le chinois et des élèves des sections binationales